



CONSEIL COMMUNAL  
NOVILLE

## EXTRAIT

du registre des délibérations

**Séance du 10 décembre 2021**

Présidence : Yves PELLET

---

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du **Préavis no. 12-2021, du 15 novembre 2021, concernant des modifications du règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance** ;
- ayant entendu le rapport de la Commission Ad Hoc chargée de l'étude de cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

### DÉCIDE

sous réserve de dispositions légales nouvelles :

1. **d'approuver** les modifications du règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance ;
2. **d'en fixer l'entrée en vigueur** dès l'approbation par le chef du Département concerné ;

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité. Il n'y a pas d'avis contraire. Aucune abstention.

---

Noville, le 10 décembre 2021

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



Le Secrétaire

Kim KAUFFMANN